



SAS JURIS QUINCONCES
Didier FAUVEL
Aline GACHET
Huissiers de Justice associés

2, place des Quinconces - BP 50082
33025 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 56 52 16 23

Fax 05 56 52 77 90

e-mail : huissier.fauvel@orange.fr

www.fauvel-huissier-33.com

URGENCE CONSTATS : 06 79 41 39 64

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

ET LE SEIZE MAI

Par-devant moi, Aline GACHET, Commissaire de Justice associée au sein de la SAS JURIS QUINCONCES, Société titulaire d'Offices de Commissaires de Justice ayant son siège social 2, place des Quinconces à BORDEAUX (33000), exerçant en son Office à la résidence de Bordeaux, soussignée.

A COMPARU :

Syndicat des copropriétaires DE LA RESIDENCE PIERRE DUHEM sis à (33000) BORDEAUX, 10 Rue Pierre Duhem, agissant poursuites et diligences de son syndic en exercice, la société NEXITY LAMY, SAS au capital de 219 388 000 euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 487 530 099, dont le siège social est sis à PARIS (75008) – 19 rue de Vienne – TSA 10034, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

Ayant pour avocat postulant *Maître Carolina CUTURI-ORTEGA*, Avocat au Barreau BORDEAUX, 27 rue Boudet 33000 BORDEAUX, Tel : 05.57.14.46.40 @ : cco@dynamis-europe.com

Elisant domicile au Cabinet dudit Avocat, se constituant sur les présentes

Ayant pour avocat plaident *Maître Anne-Marie BLATT*, Avocat au barreau de Bordeaux, 10 rue Elisée Reclus 33000 BORDEAUX, Tel : 05.56.00.03.20, @ : cabinet@caporale.fr

EN VERTU :

- D'un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de BORDEAUX en date du 27/11/2018, définitif
- D'un PV d'AG en date du 03/12/2020

QUI M'A EXPOSÉE :

Qu'une procédure de saisie immobilière a été diligentée à l'encontre

Sur un bien immobilier consistant en un appartement sis à BORDEAUX (33000), 10 rue Pierre Duhem, cadastré section DX numéro 8 et notamment les lots :

- 40 et les 197/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales,
- 109 et les 56/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Qu'il convient de dresser le procès-verbal descriptif du bien immobilier désigné ci-dessus.

C'est pourquoi, je suis requise.

Déférant à cette requête, je me suis rendue sur les lieux.

OÙ J'AI CONSTATÉ CE QUI SUIT :

Ce jour, à 10h00, je me rends à **BORDEAUX (33000), 10 rue Pierre Duhem**, accompagnée de Madame Laurence EMBERGER et de Monsieur Pierrick MOUSEAUX, témoins et de l'EURL HAFID, serrurier.

Je pénètre dans les lieux avec témoins et serrurier, en vertu d'une ordonnance rendue par Madame Sandrine PINAULT, Juge du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, le 09 mai 2023, suite à une requête

afin de nomination d'huissier pour établir un procès-verbal descriptif de l'immeuble à saisir en date du 28 avril 2023.

Avant de débiter mes constatations, je signifie la requête et l'ordonnance au locataire de l'appartement saisi, [REDACTED]
[REDACTED]



Le bien saisi consiste en un appartement (n° 30 – lot n° 40) situé au deuxième étage de la résidence Pierre Duhem et une place de stationnement (lot n° 109) à BORDEAUX (33000) - 10 rue Pierre Duhem.

Entrée :

Le sol est recouvert d'un revêtement plastique.

Les murs sont peints.

Plafond peint.

Le placard contient le cumulus.

Dimensions approximatives : 1.02 m x 1.78 m = 1.82 m².

Dimensions approximatives placard : 0.67 m x 0.77 m = 0.52 m²

Toilettes :

Le sol est recouvert d'un revêtement plastique.

Les murs sont peints.

Plafond peint.

Une cuvette émaillée blanc, double abattant plastique avec chasse d'eau.

Un point lumineux.

Une ouverture comprenant les interrupteurs différentiels.

Dimensions approximatives : $0.85 \text{ m} \times 1.18 \text{ m} - (0.26 \text{ m} \times 0.32 \text{ m}) = 1.00 - 0.08 = \underline{0.92 \text{ m}^2}$.

Pièce principale :

Le sol est recouvert d'un revêtement plastique.

Les murs sont peints.

Plafond peint.

Une fenêtre en bois deux battants, simple vitrage, avec volet roulant extérieur manuel.

Une fenêtre en bois un seul battant, simple vitrage, avec volet roulant extérieur manuel.

Une partie de cette pièce est aménagée en kitchenette.

Un évier simple bac simple paillasse avec robinet mitigeur eau chaude.

Une plaque à induction deux points de chauffe.

Des placards et tiroirs en partie basse et haute.

Une partie est aménagée en chambre.

Des étagères sont fixées au mur.

Dimensions approximatives : $3.44 \text{ m} \times 5.18 \text{ m} = \underline{17.82 \text{ m}^2}$.

Salle d'eau :

Le sol est recouvert d'un parquet flottant.

Les murs sont peints.

Plafond peint.

Un lavabo émaillée blanc avec robinet mitigeur eau chaude/eau froide.

Une glace miroir.

Un point lumineux.

Une douche avec receveur émaillé et robinet mitigeur eau chaude/eau froide, pommeau de douche.

Dans cet espace, les murs sont carrelés.

Dimensions approximatives : $1.47 \text{ m} \times 1.64 \text{ m} = 2.41 \text{ m}^2$.

Surface totale habitable approximative : **23.49 m²**

SAS JURIS QUINCONCES
Didier FAUVEL associé
Aline GACHET – Marie-Caroline MIGNOT
Commissaires de Justice associées
2, place des Quinconces
33000 BORDEAUX
Tél 05 56 52 16 23
huissier.fauvel@orange.fr
www.fauvel-huissier-33.com
URGENCE CONSTATS 06 79 41 39 64

Ce bien est occupé par [REDACTED]

Le syndic de la résidence est la société NEXITY LAMY, SAS au capital de 219 388 000 euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 487 530 099, dont le siège social est sis à PARIS (75008) – 19 rue de Vienne – TSA 10034.

Je termine mes constatations à 10h30.

Des photographies ont été prises.

En foi de quoi, j'ai de tout ce qui précède dressé le présent Procès-Verbal de Constat, pour servir et faire valoir ce que de droit.

DONT PROCÈS-VERBAL.

COUT DE L'ACTE

DROITS FIXES	219.16
FRAIS DEPLACEMENTS	7.67
Total soumis	226.83
TAXE VALEUR AJOUTEE	45.37
Coût de la présente	272.20€

Aline GACHET





